



Public Service Alliance of Canada
Alliance de la Fonction publique du Canada

NEW STEWARDS BASIC TRAINING

Rodd Miramichi River

1809 Water Street, Miramichi, N.B.

March 24 & 25, 2018 9:00 am - 4:00 pm

This course will be offered in English.

If you are interested in becoming a new local Steward or have been recently appointed and didn't have any training yet, this course is for you! It will give you tips and tools to help you in your new role as well as provide information on what role you can play in the local beside member's representation.

This is a 2-day course

Please note: This course is not our regular 2-day Grievance Handling.

- As a pre-requisite to be consider for this course, members will have to complete an on-line course "**Welcome to PSAC**" (approx. 30-45 minutes) and provide us a copy of their completion certificate with their registration.
- To complete your pre-requisite course go to: <http://psacunion.ca/online-learning> and completely at the bottom of the page, click: [PSAC's online learning centre](#). Once you register, you will find the "**Welcome to PSAC**" module under the "content" tab.

What is covered?

- ▶ Members will receive a \$50 per diem.
- ▶ Loss of salary (where applicable) for members working weekends* will be reimbursed.
*Members will be required to provide a shift schedule.
- ▶ Family care will be reimbursed as per the PSAC policy on family care.

Who can apply: Newly appointed Stewards and members with an interest in becoming local Stewards and who are living within 40 kms radius of the course location.

Please register via e-mail to **Jackie Robichaud** at Robichj@psac-afpc.com providing your name, local number, PSAC ID and your home phone number. Please specify if you are a local steward at this point or not.

Deadline to register: March 7th, 2018 at 4:30 pm.

Members will be informed of their acceptance by March 14t, 2018.



FORMATION DE BASE POUR LES NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

Rodd Miramichi River
1809 rue Water, miramichi, NB

Les 24 & 25, 2018 9h - 16h

Ce cours sera offert en anglais.

Si vous êtes intéressé à devenir un-e délégué-e dans votre section locale ou que vous avez été nommé récemment et n'avez pas encore suivi de formation, ce cours est pour vous. Il vous offrira des conseils et outils pour vous aider dans votre nouveau rôle en plus de vous donner des informations sur ce que vous pouvez faire à l'intérieur de votre section locale en plus de la représentation des membres.

Ce cours est d'une durée de deux jours

Veillez noter : Ce cours n'est pas notre cours régulier de Règlement des griefs.

- Pour être considéré pour ce cours, les membres devront au préalable avoir complété une mini formation en ligne «**Bienvenue à l'AFPC**» (d'une durée approximative de 30 à 45 min) et envoyer une copie de leur certificat démontrant qu'ils/elles ont complété le cours en s'inscrivant.
- **Pour compléter le cours préalable, svp visitez : syndicatafpc.ca/cyberformation** Complètement au bas de la page, cliquez sur: [Centre de cyberformation de l'AFPC](#). Une fois votre page d'inscription complétée, vous trouverez le module « **Bienvenue à l'AFPC** » sous l'onglet « mes cours »

Ce qui sera couvert :

- ▶ Les membres recevront une indemnité de 50 \$ par jour.
- ▶ Perte de salaire (s'il y a lieu) sera remboursée aux membres travaillant les fins de semaine*
- ▶ ***Les membres devront soumettre une copie de leur horaire de travail.**
- ▶ Les frais de garde familiale seront remboursés selon la politique de l'AFPC sur la garde familiale.

Ce cours s'adresse : Aux délégué-es nouvellement nommés et aux membres ayant un intérêt pour devenir délégué-ée de leur section locale et qui habitent dans un rayon de 40 kms du lieu de la formation.

Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec **Jackie Robichaud** par courriel à Robichj@psac-afpc.com en donnant votre nom, section locale, numéro de membre de l'AFPC, et votre numéro de téléphone à la maison. SVP, indiquez si vous êtes déjà délégué-e ou pas.

La date limite pour s'inscrire est le 7 mars, 2018 à 16h30.

Les membres qui seront choisis pour participer à ce cours en seront avisés par courriel au plus tard le 14 mars, 2018.